

Police, sécurité, tranquillité

Vous trouverez ici des informations sur la prévention, la sécurité et la police municipale (Opération tranquillité vacances, nuisances sonores, démarchages au domicile et par internet) ; sur les permanences d'un juriste pour les droits des femmes et des familles, d'un mandataire judiciaire et d'un conciliateur de justice ; sur la réserve communale solidaire ; ainsi que sur les risques majeurs (informations, sirènes d'alerte, PPRT, système d'alerte appels et SMS).

Prévention, sécurité, police municipale

[Cliquez ici pour accéder au service](#)

Permanences juriste, mandataire judiciaire et conciliateur de justice

[Cliquez ici pour accéder au service](#)

Réserve communale solidaire

[Cliquez ici pour accéder au service](#)

Risques majeurs

[Cliquez ici pour accéder au service](#)

Horaires du secrétariat de la police municipale :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Hors de ces horaires vous pouvez contacter la patrouille de police municipale au 06 89 81 80 68

En cas de non-réponse et en cas d'accident ou de trouble à l'ordre public, contactez la police nationale au 17.

contact

Police municipale

Coordonnées :

- 02.35.68.93.71
- Esplanade Tony Larue

contact

Hôtel de Ville

Coordonnées :

- 02 35 68 93 00

Police, sécurité, tranquillité

- mairie@grandquevilly.fr
- Esplanade Tony Larue, 76120 Grand Quevilly